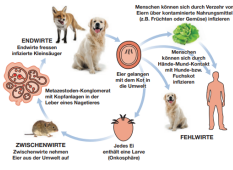




L'Echinocoque du renard - parasite intestinal inoffensif ou parfaitement un dangereux envahisseur camouflé ?



Les documents d'ESCCAP donnent des réponses

140222. L'Echinocoque du renard (*Echinococcus multilocularis*) est un petit ver solitaire à peine perceptible à l'œil nu. Il colonise l'intestin grêle des renards, des chiens et des loups. Il a un cycle avec les rongeurs (surtout les campagnols). Les faux hôtes sont l'homme, les singes, les porcs, les chevaux et, de manière limitée, les chiens. Dans des cas isolés, l'homme peut également être infecté par les œufs du ténia du renard. Après une période d'incubation de plusieurs années, cela peut entraîner une maladie invasive du foie de type cancéreux avec de nombreux petits kystes (échinococcose alvéolaire, EA).

Les renards progressent en direction des zones urbaines

L'Echinocoque du renard est endémique en Europe centrale et orientale. Il est présent chez 20 à 60% des renards du Plateau et du Jura, moins fréquemment dans les Alpes. Il n'a pas encore été détecté au sud de Biasca, au Tessin. La maladie est connue en Suisse depuis plus de 100 ans. Depuis l'an 2000, les cas humains sont environ deux à trois fois plus nombreux qu'auparavant. Depuis que les renards ont été vaccinés contre la rage, leur population a fortement augmenté. Ils ont également pénétré dans les zones d'habitation. Aujourd'hui, il y a plus de renards autour des villes (p. ex. Zurich, Genève), à la périphérie des villes et dans les zones de loisirs qu'à la campagne. Par conséquent, beaucoup plus de personnes sont exposées au risque d'être infectées.

Comment reconnaît-on les excréments de renard ?

Les renards marquent leur territoire avec de l'urine et des excréments à des endroits bien visibles (p. ex. sur des touffes d'herbe, des pierres de bordure, près de déchets). Les renards n'enterrent pas leurs crottes. Les excréments, d'une taille de 3 à 8 cm et d'une épaisseur d'environ un pouce, se terminent généralement par une pointe à une extrémité. Des restes de nourriture (noyaux de fruits, poils de souris, morceaux d'os, restes d'insectes) sont souvent visibles.

Comment protéger les chiens contre l'Echinocoque du renard ?

- Les chiens qui se roulent souvent dans leurs excréments doivent être régulièrement douchés.
- Les chiens ne doivent pas chasser ni consommer de souris. Si cela n'est pas garanti, il est recommandé de les vermifuger régulièrement toutes les quatre semaines afin que le chien ne représente aucun danger pour son entourage.
- Faire fuir du jardin les renards présentant des signes d'apprivoisement. Les renards sont des animaux sauvages et doivent le rester. Ils sont omnivores : souris, oiseaux, vers de terre, fruits, baies et déchets. Ne pas attirer les renards avec des sources de nourriture et ne pas les nourrir, couvrir le compost "étanche aux renards".
- Les chiens importés de régions infestées doivent être soumis à une cure contre le ténia avant d'entrer dans le pays.

Traitement d'un chien infecté par l'échinocoque

- Les chiens infectés par l'échinococcose ne présentent aucun signe clinique.
- Le traitement doit être effectué sous surveillance vétérinaire et des mesures de protection appropriées doivent être respectées.
- En cas d'infestation intestinale avérée, la dose prescrite de praziquantel ou d'epsiprantel doit être administrée pendant 2 jours consécutifs (malgré une efficacité élevée).
- Avant et après le traitement, le chien doit être baigné et shampooiné afin d'éliminer les œufs de parasites du pelage.
- Les excréments doivent être jetés dans un sac en plastique avec les ordures ménagères (pas sur le compost) jusqu'à 4 jours après le traitement.
- Chez les chiens atteints d'EA, les interventions chirurgicales et/ou le traitement à long terme par l'albendazole peuvent améliorer la qualité de vie et prolonger l'espérance de vie ; toutefois, une guérison complète est rarement atteinte.

Comment l'homme peut-il se protéger contre l'Echinocoque du renard ?

- La principale voie d'infection est le contact mains-bouche. La contamination des mains se fait en touchant des hôtes finaux infectés dont la fourrure ou le pelage est contaminé (entre autres des chiens, des renards abattus) ou des chiens sur lesquels des excréments de renard sont collés, ou en entrant en contact avec des chaussures/articles de sport/équipements contaminés par des œufs.
- Les légumes, la salade, les baies issues de cultures en plein air ainsi que les fruits tombés et les fruits forestiers (baies, champignons) poussant à proximité du sol doivent être lavés soigneusement et si possible cuits avant d'être consommés. La congélation ne sert à rien.
- Ne pas utiliser les chaussures/bottes dans les habitations.
- Il est impératif de se laver soigneusement les mains après avoir jardiné et après avoir été en contact avec des chiens.

Les Echinocoques du renard sont d'importants agents zoonotiques

Les renards répandent les œufs d'*E. multilocularis* par leurs excréments sur les chemins, dans les champs, les jardins, les espaces verts, les aires de jeux, les cimetières, etc. L'homme est très résistant au parasite. Selon les estimations, seul un contact sur cent conduit à une infection. Cependant, l'EA est une zoonose importante, car il s'agit en principe d'une maladie incurable. Son traitement est très lourd pour les patients (interventions chirurgicales, prise de médicaments à vie) et entraîne des coûts élevés.

Les documents offrent aux vétérinaires, aux professionnels de la santé animale et aux propriétaires d'animaux un aperçu concis. Ils servent au traitement approprié des chiens contre le ténia du renard ainsi qu'à la protection de la santé de l'homme.

>>> Téléchargez ici le guide modulaire « Lutte contre les helminthes du chien et du chat » :

[ESCCAP-CH_MGL1_Endoparasiten_f_def_121120.pdf](#)

>>> Téléchargez ici le guide de recommandations « Lutte contre les vers (helminthes) chez les chiens et les chats » :

[ESCCAP-CH_GL-Endo-rev_f_def_140415-2_cut.pdf](#)

>>> Téléchargez ici le « Schéma individuel de vermifugation du chien » :

[ESCCAP-Entwurmungsschema_Hund_f.pdf](#)

>>> Téléchargez ici le flyer « Vermifugation » :

[ESCCAP_Leporello2011_F](#)

>>> Téléchargez ici le dépliant « Voyager avec des animaux de compagnie en Europe » :

[ESCCAP_FlyerReisen_F_GzD](#)

>>> Téléchargez ici la fiche d'information « Attention au ténia du renard ! » (en allemand) :

[Mitteilung \(unibe.ch\)](#)

Impressum: ESCCAP Suisse, c/o fp consulting, Bederstrasse 4, CH-8002 Zürich, Tél. +4144 271 06 00, info@esccap.ch, www.esccap.ch